



GÉNÉRATIONS CROISS@NCE DURABLE, PETIT FRÈRE DU FONDS EN EUROS

« *Petit frère du fonds en euros* », le fonds croissance Générations Croiss@nce durable est une opportunité intéressante d'investissement, différenciante et durable : il offre à la fois une garantie partielle en capital à hauteur de 80 % (au terme de l'engagement compris entre 8 et 30 ans) et une diversification de l'investissement. Génération Croiss@nce durable accompagne la relance économique en intégrant des facteurs financiers durables et respectueux de l'environnement.

Le fonds croissance **Générations Croiss@nce durable** est un fonds croissance de nouvelle génération conforme à la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises). Ce fonds est proposé par Generali Vie (entreprise régie par le Code des assurances) au sein de ses contrats d'assurance vie en ligne.



Un fonds 100 % accessible en ligne.⁽¹⁾



Une **gestion financière** dynamique, diversifiée et durable.



Un rendement potentiellement supérieur à celui du fonds en euros avec un niveau de risque faible (SRRI⁽²⁾ inférieur ou égal à 2/7).



Le savoir-faire et l'expertise de Generali Vie précurseur sur le fonds croissance.⁽³⁾



Des frais d'entrée et de gestion compétitifs.



La participation au financement d'une **économie durable** (critères ESG).

L'investissement net de frais sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

⁽¹⁾ Les modalités d'adhésion/souscription, consultation et gestion en ligne du contrat sont précisées dans la notice/note d'information valant conditions générales du contrat d'assurance vie.

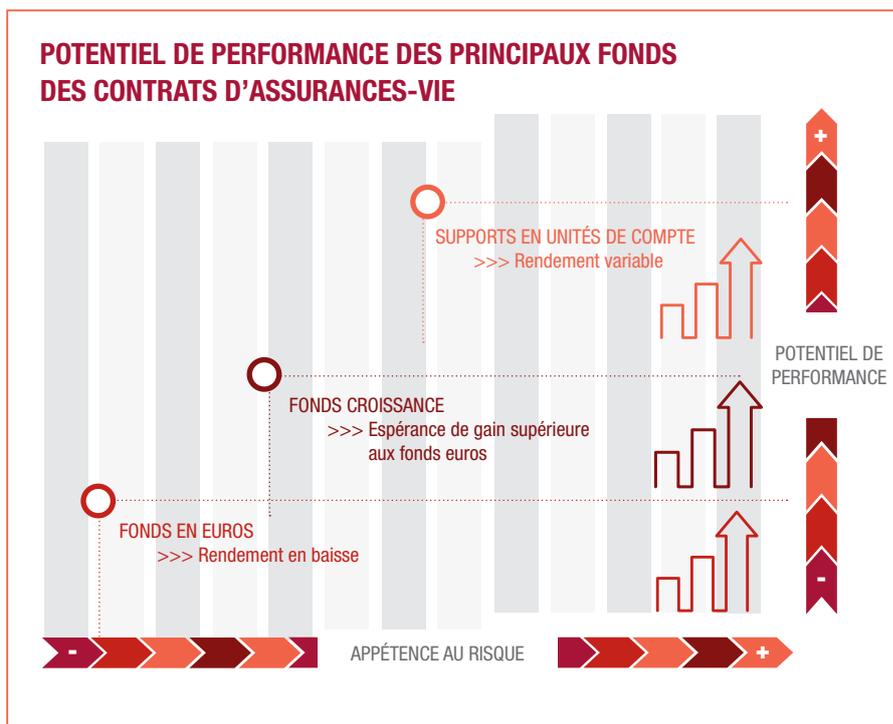
⁽²⁾ SRRI est l'acronyme de Synthetic Risk and Reward Indicator, soit l'indicateur synthétique de risque et de performance associé à un fonds.

⁽³⁾ Generali Vie a été précurseur en lançant en 2014, le fonds croissance G Croissance 2014.

GÉNÉRATIONS CROISS@NCE DURABLE, UN FONDS RESPONSABLE, DYNAMIQUE ET GARANTI PARTIELLEMENT EN CAPITAL

Potentiellement plus performant qu'un fonds en euros et avec une garantie partielle en capital à hauteur de 80 %, ce fonds repose sur une allocation d'actifs dynamique, diversifiée et durable intégrant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) avec pour objectif de contribuer au financement de la relance économique.

Choisir le fonds croissance Générations Croiss@nce durable, c'est préparer l'avenir et permettre de faire face aux enjeux environnementaux et sociaux.



L'investissement net de frais sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

GÉNÉRATIONS CROISS@NCE DURABLE, UN FONDS ADAPTÉ FACE À LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS

Contrairement aux supports en unités de compte, le fonds croissance est un fonds garanti partiellement en capital dont l'allocation des actifs se construit à partir du niveau de garantie en capital à hauteur de 80 %.

Le fonds croissance bénéficie d'un mécanisme de provisionnement (Provision Collective Diversification Différée) qui peut permettre notamment de lisser la performance dans le temps en cas de forte volatilité des marchés.

Cette provision peut également être source de performance complémentaire car elle est investie dans des actifs potentiellement dynamiques.

Le fonds ne s'expose pas au risque de monétisation en cas de chute brutale des marchés.

GÉNÉRATIONS CROISS@NCE DURABLE, UNE SOLUTION SIMPLE, PERSONNALISÉE ET DISPONIBLE À TOUT MOMENT

1

Votre niveau de garantie à l'échéance des sommes versées (nettes de frais) est fixé à 80 % quelle que soit la durée choisie.

2

Vous avez la possibilité de désinvestir votre épargne à tout moment. Vous pouvez récupérer votre épargne avant l'échéance de votre engagement⁽⁴⁾ (ex. : 8 ans).

3

Vous fixez la durée de votre engagement entre 8 et 30 ans.

PAR DÉFAUT, À L'ÉCHÉANCE, VOTRE CAPITAL INVESTI⁽⁵⁾ SUR LE FONDS CROISSANCE GÉNÉRATIONS CROISS@NCE DURABLE SERA ARBITRÉ GRATUITEMENT VERS UN SUPPORT MONÉTAIRE PRÉSENT AU CONTRAT AVEC UN NIVEAU DE RISQUE PEU ÉLEVÉ (SRRI INFÉRIEUR OU ÉGAL À 2/7). VOUS POUVEZ ÉGALEMENT CHOISIR DE REVERSER L'ÉPARGNE ATTEINTE SUR UN NOUVEL ENGAGEMENT.

⁽⁴⁾ À la dernière valorisation connue du fonds en cas de désinvestissement avant l'échéance de l'engagement. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

⁽⁵⁾ Le capital investi correspond aux sommes versées sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable net de frais sur versement et/ou arbitrage et déduction faite des éventuels rachats et/ou arbitrages effectués sur le fonds.

GÉNÉRATIONS CROISS@NCE DURABLE, UNE SOLUTION AGILE ET FLEXIBLE

Disponible au sein des contrats en ligne d'assurance vie phares de Generali Vie, le fonds croissance Générations Croiss@nce durable est accessible soit lors de la souscription d'un contrat d'assurance vie (frais d'entrée gratuits), soit par arbitrage du fonds en euros vers le fonds croissance Générations Croiss@nce durable.

Tout au long de la vie de votre contrat, vous avez également la possibilité d'effectuer un ou plusieurs versements vers le fonds croissance Générations Croiss@nce durable. Le fonds croissance Générations Croiss@nce durable offre des frais de gestion compétitifs à 0,75 % par an.

L'investissement net de frais sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance Générations Croiss@nce durable étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Document non-contractuel.

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

